

**Assemblée générale**

Cinquante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale  
13 novembre 2003

Original: français

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 32e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 11 novembre 2003, à 10 heures

*Président* : M. Chowdhury ..... (Bangladesh)  
*puis* : M. Raubenheimer (Vice-Président) ..... (Afrique du Sud)

**Sommaire**

Allocution du Président de l'Assemblée générale

Point 100 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Allocution du Président de l'Assemblée générale**  
(A/58/555)

**Point 100 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance** (*suite*) (A/58/394, A/58/94-S/2003/642, A/58/204, A/58/390-S/2003/916, A/58/413 et A/58/420)

1. **M. Hunte** (Président de l'Assemblée générale) présente à la Deuxième Commission le résumé du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (A/58/555), qu'il a établi conformément à la résolution 57/250 de l'Assemblée générale. Il rappelle que la plupart des États Membres, souvent représentés au niveau ministériel, des organismes des Nations Unies et des organes de l'ONU, 35 organisations intergouvernementales et quelque 50 représentants de la société civile, du secteur des affaires, des milieux universitaires et des organisations non gouvernementales se sont réunis les 29 et 30 octobre 2003 à l'Assemblée générale pour participer au premier Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Pour la première fois en séance plénière, le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international ont parlé devant l'Assemblée générale de leur stratégie en la matière. Le Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce et plusieurs représentants des entités régionales ont également pris la parole devant l'Assemblée.

2. Les participants ont évalué avec franchise les résultats accomplis jusqu'à présent. Il en a été de même des représentants du secteur des entreprises et de la société civile qui ont pris la parole durant la journée d'auditions consacrée au financement du développement et qui faisait partie intégrante du Dialogue. Dans l'ensemble, les participants ont salué les progrès accomplis, mais ont bien indiqué qu'il restait encore beaucoup à faire et que certains retards étaient déjà constatés dans certains domaines, notamment en raison de l'évolution décevante des transferts commerciaux et financiers internationaux. De nombreux intervenants ont estimé que les pays développés comme les pays en développement devaient indiquer les mesures qu'ils avaient prises pour mettre en oeuvre le Consensus de Monterrey. Dans ce contexte, on a demandé à plusieurs reprises la création d'un mécanisme qui permît un suivi plus précis de la mise en oeuvre des engagements souscrits à Monterrey,

ainsi que des cibles relevant de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement.

3. Les pays en développement et les pays en transition ont souligné qu'il leur incombait au premier chef de pourvoir à leur développement économique et social et ont affirmé l'importance de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement du développement. Ils ont souligné, tout comme les pays développés, l'importance d'une aide internationale aux efforts nationaux accomplis pour mobiliser les ressources financières pour le développement en vue d'appliquer le Consensus de Monterrey et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Certains pays ont souligné aussi combien il importe que le développement économique et social soit cohérent et affirmé qu'il faut sauvegarder les dépenses sociales dans les domaines prioritaires que sont la santé publique et l'éducation, ainsi que les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté, au développement rural et à l'équipement. Mais on a bien indiqué que les ressources qui peuvent être consacrées à ces dépenses dans la plupart des pays à faible revenu et certains pays à revenu intermédiaire font toujours cruellement défaut. La gravité du problème dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a été soulignée. Le transfert de technologie et de savoir-faire et l'investissement en provenance des pays industrialisés sont apparus comme un important moyen de favoriser le développement du secteur privé.

4. De nombreux participants ont souligné le rôle important des flux de capitaux privés, comme source d'investissements, de technologies et de transferts de compétences et comme moteur de la croissance économique indispensable pour réduire la pauvreté dans les pays en développement et certains ont demandé que l'on continue à étudier la façon dont on pourrait accroître ces flux. En outre, le développement d'un secteur financier robuste et diversifié, dont l'accès serait facilité aux petites et moyennes entreprises, aux microentreprises, aux femmes et aux pauvres revêt une importance critique. Les intervenants ont souligné aussi qu'il fallait que les institutions financières internationales encouragent les investissements privés. Plusieurs représentants de gouvernements ont déclaré que pour attirer l'investissement direct, ces institutions doivent augmenter leur appui au développement de

l'infrastructure nécessaire, notamment dans le secteur de la télématique.

5. Plusieurs intervenants, représentant des gouvernements ou le secteur privé, ont examiné les divers instruments qui se prêtent à une amélioration de la circulation de l'information concernant les possibilités d'investissement dans les pays en développement. Certains de ces instruments devraient permettre de combler le déficit d'information et donc d'accroître la confiance manifestée par les investisseurs. À ce sujet, plusieurs projets pilotes du secteur des entreprises ont été favorablement évoqués, notamment la création d'un centre mondial de documentation sur les pays en développement, qui serait adapté aux besoins des investisseurs. Certains autres participants ont demandé que l'on coordonne mieux la politique économique des principaux pays industrialisés, afin d'éliminer ces déséquilibres, qui expliquent l'instabilité des taux de change et des flux internationaux de capitaux, et font obstacle à des apports soutenus de capitaux aux pays en développement. Dans le cadre du partenariat entre les pays développés et les pays en développement qui a engendré le Consensus de Monterrey, il faut consentir un effort beaucoup plus grand afin d'élaborer des politiques compatibles avec les deux objectifs de la stabilité intérieure et de la stabilité mondiale.

6. La plupart des intervenants ont considéré que la politique du commerce international était un thème majeur tout indiqué pour une grande réunion sur le financement du développement. À ce sujet, nombreux ont été les participants qui se sont déclarés peu satisfaits des politiques suivies par les pays développés, qui, à leurs yeux, compromettent le commerce international des pays en développement. Des intervenants ont également accusé les pays développés d'abuser des mesures « antidumping » autorisées par l'OMC, car certains de ces pays cherchent à limiter leurs importations de produits compétitifs sur leur marché, quand ces limites ne sont pas justifiées par les règles de l'OMC. Avec la mobilité du capital et les échanges de biens et de services, de nombreux participants ont été d'avis qu'il fallait prévoir une plus large mobilité de la main-d'oeuvre dans le système commercial international.

7. Des intervenants ont également appelé l'attention sur l'instabilité des cours sur les marchés internationaux des produits de base et la faiblesse persistante des cours de certains de ces produits. Un

certain nombre d'intervenants se sont déclarés préoccupés par l'évolution des marchés des produits de base au cours des dernières années. Les agriculteurs des pays en développement, souvent ceux des pays les plus pauvres, doivent absorber les effets de l'instabilité et du faible niveau des cours des produits de base sur les marchés internationaux. Pour remédier à cette instabilité, une proposition consisterait à accroître l'aide au développement afin de contrecarrer la baisse des cours durant les cycles conjoncturels. On pourrait aussi envisager de créer un mécanisme garantissant les cours des produits de base aux pays pauvres. Plus généralement, on a proposé aussi que cette question soit examinée aux Nations Unies de façon plus détaillée et plus circonscrite.

8. S'agissant des négociations de l'OMC au titre du programme de travail de Doha, l'impossibilité de parvenir à un accord à la réunion ministérielle de Cancún tenue par l'OMC en septembre 2003 suscite une préoccupation universelle. De nombreux participants ont affirmé qu'il fallait reprendre ces négociations dès que possible et les mener rapidement à une conclusion qui ait pour effet de renforcer réellement le développement et d'établir des règles commerciales équitables. On a également demandé que l'on réfléchisse aux procédures de négociation elles-mêmes, qui, à l'OMC, doivent devenir plus transparentes et mieux tenir compte des vues des pays en développement. Comme l'OMC est une enceinte mondiale d'importance essentielle, certains participants ont demandé que s'instaure une relation institutionnelle plus étroite entre l'OMC et l'Organisation des Nations Unies, afin de faciliter l'examen international de la contribution au développement de la politique du commerce international et de la rendre plus compatible avec d'autres aspects de la politique du développement. Examinant plus généralement la structure du système commercial international, un certain nombre d'intervenants ont souligné le rôle important que peut jouer la coopération régionale et qu'elle joue effectivement dans la configuration des échanges commerciaux et des flux financiers et ont demandé qu'elle soit encore intensifiée.

9. De nombreux pays en développement ont indiqué qu'ils s'efforcent d'appliquer des politiques d'encouragement du développement durable et de réduction de la pauvreté et sont convaincus de la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts entrepris à cette fin, avec l'appui des partenaires du

développement. Plusieurs participants ont souligné que la marge de manoeuvre dans le choix des politiques des pays en développement et en transition est limitée par les conditionnalités imposées par les donateurs multilatéraux et bilatéraux.

10. Les représentants de nombreux pays donateurs ont exposé les progrès accomplis par leur pays, depuis la Conférence de Monterrey, sur le plan de l'aide aux pays en développement. Les pays bénéficiaires et les pays donateurs étaient d'accord pour dire qu'en pratique, les modalités de l'aide et la coordination ne s'amélioraient que lentement, et qu'il convenait de faire davantage dans ce domaine. Les représentants ont constaté qu'il subsistait un écart considérable entre les transferts prévus et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans la mesure où l'insuffisance grave du volume de l'aide risquait de faire obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nombre d'orateurs ont dit qu'il faudrait rechercher de façon plus active des sources et des mécanismes de financement nouveaux et originaux, par exemple la facilité de financement international proposée par le Royaume-Uni, des droits d'utilisation du patrimoine collectif mondial ou des taxes sur les opérations de change. Il a également été fait mention de la proposition tendant à créer un fonds de solidarité mondial alimenté par des contributions volontaires. Nombre de représentants ont réclamé une augmentation des ressources de base allouées aux activités de développement des Nations Unies.

11. Les participants ont noté que de nombreux pays en développement avaient encore une dette extérieure ingérable à long terme, ce qui constituait un obstacle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement. Certains représentants estimaient que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) tardait à donner des résultats tangibles. Nombreux sont ceux qui ont dit qu'il faudrait revoir les critères utilisés pour déterminer si le niveau d'endettement d'un pays était gérable, afin de permettre aux pays concernés de se sortir définitivement d'une situation ingérable. Les représentants de plusieurs pays créanciers ont dit que leur gouvernement serait prêt à réexaminer la question des « apports complémentaires », consistant à offrir un allègement supplémentaire aux pays pauvres très endettés qui, arrivés au point d'achèvement, avaient

toujours un niveau d'endettement ingérable du fait de tendances commerciales défavorables ou de chocs extérieurs. Des intervenants ont fait valoir que les apports complémentaires aideraient sans doute, mais que pour de nombreux pays à revenu faible, la dette ne resterait gérable que si, à l'avenir, les transferts de fonds publics étaient pour la plupart des dons plutôt que des prêts. Plusieurs pays à revenu intermédiaire continuaient de traverser des crises graves dont le règlement était souvent long, difficile et coûteux pour tous les intéressés. Les participants estimaient donc qu'il faudrait continuer d'examiner la possibilité de créer un mécanisme adéquat de restructuration de la dette souveraine. Nombreux sont ceux qui pensaient que l'ONU devrait prendre davantage d'initiatives pour faciliter l'examen des modalités de restructuration de la dette souveraine. Elle pourrait par exemple, comme l'avait proposé le Secrétaire général, créer un groupe multipartite d'étude des mécanismes de restructuration de la dette dont les débats et les conclusions seraient éventuellement portés à l'attention des organes de décision intergouvernementaux.

12. De nombreux orateurs ont fait valoir qu'en vue d'une meilleure gouvernance économique mondiale et une plus grande cohérence au niveau des questions et des politiques économiques, financières, commerciales, sociales et écologiques, il fallait que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle accru. Les représentants de plusieurs pays, soutenus par la société civile, ont préconisé l'instauration de relations institutionnelles plus productives entre l'ONU et l'OMC.

13. À propos de la conduite de l'économie mondiale et du suivi de la coopération économique internationale, ainsi que des tendances économiques et sociales à l'échelle mondiale, un certain nombre d'intervenants ont dit qu'il faudrait mettre en place un organe international fort et efficace, une sorte de conseil de sécurité économique et social, ou renforcer considérablement le Conseil économique et social et le rendre nettement plus efficace. Certains participants ont également proposé qu'il soit créé, dans le cadre du processus relatif au financement du développement, des instances informelles pour surmonter les obstacles à la cohérence et à la coopération dans l'environnement économique mondial actuel. Ils se sont dits favorables à ce que, comme l'avait recommandé le Secrétaire général, le Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale devienne un organe intergouvernemental, ce qui permettrait de renforcer la

coopération internationale en matière fiscale, notamment d'intensifier les échanges d'informations, de faire connaître les pratiques optimales et de coordonner les initiatives multilatérales et régionales dans ce domaine. Cet organe jouerait également un rôle accru dans la mobilisation de ressources financières en faveur du développement des pays en développement et en transition. De nombreux représentants ont souligné que le nouvel organe devrait tenir compte des préoccupations de tous les pays, et notamment des intérêts des petits États en développement.

14. De nombreux intervenants ont préconisé une participation accrue des pays en développement à la prise des décisions économiques multilatérales et souligné l'importance cruciale, pour la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey, du Dialogue biennal et de la réunion que le Conseil économique et social tenait au printemps de chaque année avec les institutions financières et commerciales internationales. Certains participants ont souligné qu'il fallait veiller à ce que les directeurs exécutifs des institutions de Bretton Woods assistent à ces réunions et y participent activement.

15. Les représentants dans leur ensemble étaient d'avis que la suite donnée au processus relatif au financement du développement devrait être axée sur le suivi et la promotion des partenariats constitués en vue de mettre en oeuvre tous les aspects du Consensus de Monterrey. Nombre d'intervenants ont souligné qu'il faudrait adopter des modalités plus précises pour contrôler le respect des accords de Monterrey aux niveaux national et international. Selon plusieurs intervenants, si l'on voulait assurer une surveillance et un suivi effectifs du financement du développement, il faudrait mettre en place un dispositif intergouvernemental. De nombreux intervenants ont proposé de faire de 2005 une étape importante dans l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Un certain nombre de participants ont proposé que le dispositif de suivi de la mise en oeuvre des accords et engagements de Monterrey soit modelé sur celui des objectifs du Millénaire pour le développement.

16. Les participants au Dialogue de haut niveau ont relevé que le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement constitue une tâche complexe qui repose sur l'engagement, le concours et la collaboration de tous les intéressés. Le texte du

Consensus de Monterrey propose certes un certain nombre d'orientations pour assurer ce suivi. Il serait bon cependant de disposer d'un plan de travail plus détaillé si l'on veut mieux mesurer et évaluer les progrès réalisés, repérer les problèmes et les domaines justifiant un effort prioritaire et mettre en place de nouvelles modalités de coopération, étant entendu que toutes les parties prenantes concernées devraient être activement impliquées dans l'élaboration de ce plan. Il faut espérer que l'Assemblée générale pourra, pendant la session en cours, formuler des directives pour l'élaboration d'un plan de travail détaillé qui constituerait un aboutissement concret des délibérations des participants au Dialogue. À cet égard, le Président de l'Assemblée générale a élaboré un projet de résolution s'inspirant de ce Dialogue, qui sera soumis à l'examen des États Membres, et il compte sur leur coopération pour qu'il soit adopté.

*M. Raubenheimer, Vice-Président (Afrique du Sud), prend la présidence.*

17. **M. Aboutahir** (Maroc) prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, note que les avantages et les coûts de la mondialisation sont inégalement répartis, les pays en développement faisant face à des difficultés d'ordre social. Le fossé qui les sépare des pays développés rend nécessaires la mise en place d'un cadre économique international propice au développement et la réelle participation des pays en développement à la prise de décisions au plan mondial. La faiblesse persistante des nombreux pays qui dépendent des produits de base continuera d'être un obstacle au développement et à la croissance, les éloignant des objectifs du Millénaire pour le développement. Il reste à apporter la preuve que la libéralisation des échanges présente des avantages sociaux et économiques universels. Le problème du fardeau de la dette n'est pas encore résolu, l'aide publique au développement n'a pas atteint les niveaux convenus au plan international et les problèmes liés aux produits de base n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent. Les engagements pris lors des conférences et réunions au sommet de l'ONU n'ont pas encore été suivis d'effet. Force est de constater que l'environnement économique international, caractérisé par des crises financières cycliques, des problèmes de dette extérieure, une diminution de l'aide au développement, l'instabilité du marché des produits de base et la baisse continue de leurs cours, l'incertitude du système commercial multilatéral et l'irrégularité des

flux de l'investissement étranger direct, est encore moins qu'avant favorable au développement. La timide reprise et l'absence d'une stratégie coordonnée au plan mondial ne suffisent pas à résoudre les crises financières à répétition dans les pays émergents, à apaiser les tensions sur le système des échanges et à réduire les écarts grandissants en matière de revenus et de technologies. On s'interroge de plus en plus sur l'efficacité des institutions économiques mondiales et l'échec récent de la Conférence de Cancún n'a rien fait pour apaiser les inquiétudes et les tensions.

18. Alors que les principaux pays industrialisés s'efforcent de retrouver le chemin de la croissance économique, les conséquences néfastes pour les pays en développement, y compris les plus déterminés, sont très préoccupantes et paraissent inévitables. Une meilleure gestion de la mondialisation permettra assurément d'atténuer ces conséquences pour tous les pays en développement. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas encore pu bénéficier des fruits du système commercial multilatéral. Il est donc important de promouvoir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti possible des possibilités de commerce qu'offrent la mondialisation et la libéralisation des échanges.

19. La réforme de l'architecture financière internationale en vue de son renforcement doit s'appuyer sur une large participation dans un véritable cadre multilatéral, faisant appel à tous les membres de la communauté internationale, pour faire en sorte que les différents besoins et intérêts de tous les pays soient pris en compte. En tant que tribune universelle, l'ONU a un rôle essentiel à jouer pour promouvoir la coopération internationale, en assurant un partage plus équitable des avantages de la mondialisation.

20. Le Groupe des 77 et la Chine sont convaincus que la communauté internationale doit prendre toutes les mesures nécessaires, notamment en ce qui concerne l'appui aux pays en développement pour les aider dans leurs réformes structurelles et macroéconomiques, l'investissement étranger direct, l'augmentation de l'aide publique au développement, la recherche d'une solution durable au problème de la dette extérieure, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités et la diffusion du savoir et de la technologie. Ils appellent les pays développés, en particulier les principaux pays industrialisés, à tenir compte des effets de leurs

politiques macroéconomiques sur les pays en développement.

21. Le Groupe des 77 et la Chine déplorent que la Conférence de Cancún n'ait pas débouché sur un accord tenant compte des intérêts et des préoccupations des pays en développement. Ils estiment que les négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de l'OMC doivent cadrer avec les objectifs du Programme de Doha pour le développement et ceux du Millénaire pour le développement. Ils demeurent convaincus que la communauté internationale et les donateurs bilatéraux et multilatéraux en particulier doivent honorer les engagements pris lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés afin d'intégrer ces derniers à l'économie mondiale et au système commercial multilatéral.

22. L'Afrique est le continent le plus exposé au risque de marginalisation. Dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les pays d'Afrique mettent notamment en oeuvre des initiatives visant à faciliter l'accès aux marchés et à les aider à intégrer le système commercial multilatéral. Ils déploient également des efforts dans d'autres domaines du développement, que la communauté internationale se doit de soutenir.

23. **M. Bernardini** (Italie) s'exprimant au nom de l'Union européenne, indique que les 10 nouveaux pays adhérents et la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie s'associent à sa déclaration. Dans son rapport sur le rôle des Nations Unies en faveur du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (A/58/394), le Secrétaire général se demande si la mondialisation ne fait pas marche arrière. L'Union européenne n'est pas de cet avis même si l'insuffisance du niveau de l'investissement étranger direct, la lenteur du redressement de l'économie mondiale depuis le ralentissement constaté en 2001 et les incertitudes liées à la libéralisation des échanges sont autant d'indicateurs négatifs d'une conjoncture difficile dans l'économie mondiale qui commence seulement maintenant à donner des signes de reprise. Certes, ces difficultés cycliques ont une incidence sur la mondialisation, mais elles ne semblent pas remettre en cause le processus.

24. La mondialisation peut jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté et dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais si

elle ne produit pas de résultats pour les pauvres et si elle n'empêche pas la détérioration de l'environnement, alors nous devons tous en subir les conséquences, sur le plan de la paix mondiale, du développement et de la justice sociale. Il est donc urgent de mieux gérer la mondialisation et de lui donner un visage humain. Les priorités et mesures adoptées à Monterrey, Johannesburg et à Doha ont permis de définir un nouveau partenariat mondial pour le développement entre pays développés et pays en développement sur la base d'un partage des responsabilités et d'engagements réciproques visant à accélérer la croissance économique, réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.

25. L'Union européenne est un acteur de portée mondiale qui a les moyens et la capacité d'améliorer la vie des gens bien au-delà des frontières de l'Europe. Elle sait qu'elle peut jouer un rôle moteur pour faire en sorte que la mondialisation profite aussi aux pauvres sans porter préjudice à l'environnement. Elle représente le marché le plus important pour les pays pauvres et fournit plus de 50 % de l'aide au développement. Elle réaffirme sa volonté de promouvoir le commerce international en tant que moteur du développement durable et reste convaincue qu'une meilleure coopération pour le développement et que des échanges plus ouverts peuvent jouer un rôle essentiel pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle est convaincue que nous pouvons et devons humaniser la mondialisation et elle continuera à agir en ce sens.

26. Ce serait une erreur d'ignorer ou de sous-estimer les aspects sociaux, culturels et écologiques de la mondialisation pour ne considérer que ses aspects économiques. Les migrations sont un aspect important de la question, leurs incidences sur la situation économique des pays d'origine, de transit et d'accueil sont considérables et multiples. L'Union européenne se tient prête à poursuivre cet intéressant débat dans les forums appropriés. Elle se félicite de l'initiative visant à organiser une réunion informelle conjointe des Deuxième et Troisième Commissions sur la mondialisation et s'attend à débattre d'une résolution qui tiendrait compte de l'importance de cette question et qui serait centrée sur ses aspects spécifiques.

27. **Mme Tahirkheli** (Pakistan) note que la mondialisation n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour certains, il s'agit d'une panacée pour tous les problèmes économiques des pays en

développement. Pour d'autres, il s'agit d'une nouvelle forme de domination économique, culturelle et, en fin de compte, politique. Pour le Pakistan, la mondialisation est une réalité qui ne disparaîtra pas par enchantement. Sous l'impulsion de la libéralisation économique et commerciale, la mondialisation a renforcé la croissance économique et provoqué une très forte expansion du commerce et des investissements internationaux. Grâce aux technologies de l'information et de la communication, la connectabilité a augmenté entre les régions et entre les personnes. Paradoxalement, la mondialisation a également aggravé la marginalisation de certaines sociétés moins développées, qui s'est manifestée par l'élargissement du fossé numérique et des écarts entre les revenus et, au fur et à mesure de gigantesques fusions, par la concentration du pouvoir économique.

28. Les raisons profondes de cette évolution sont, premièrement, que les courants d'échanges et les investissements, en augmentation ces dernières années, ont contourné la majorité des pays en développement. Deuxièmement, la mondialisation avantage exagérément les pays développés. Les domaines qui intéressent particulièrement les pays en développement, notamment le textile, l'agriculture et le mouvement de personnes, sont libéralisés bien plus lentement que ceux intéressant les pays développés, tels que les technologies de l'information et les télécommunications. Troisièmement, la mondialisation s'est accompagnée d'une augmentation des écarts de revenus dans et entre les pays qui, naturellement, a porté atteinte aux conditions de vie d'une grande partie de la population. L'érosion des classes moyennes qui s'est produite dans de nombreux pays nuit à la stabilité des systèmes démocratiques. Quatrièmement, compte tenu de l'intégration croissante des économies nationales, il est clair que les pays, qu'ils soient développés ou en développement, ne sont pas en mesure de gérer la mondialisation individuellement.

29. La nécessité de faire de la mondialisation une force positive pour tous les peuples du monde et de réduire les souffrances des pays en développement, soulignée dans la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey, a également été reconnue par l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods. Malheureusement, les pays en développement continuent de se heurter à des problèmes complexes et multidimensionnels. En

perpétuant et en accentuant leurs désavantages, la mondialisation entrave leur développement.

30. Dans une mondialisation digne de ce nom, les pays en développement seraient entièrement intégrés à l'économie mondiale, les pays développés laisseraient librement circuler dans leur marché et à travers leurs frontières les produits, les technologies, les capitaux, l'information et les personnes. La mondialisation du développement passe en outre par la suppression du fardeau de la dette extérieure des pays en développement, le renforcement des capacités et l'augmentation des ressources, ainsi que l'accroissement de la participation de ces pays à la prise de décisions dans les instances internationales.

31. Malheureusement, ces éléments sont absents de la coopération internationale dans le domaine du développement. Il n'y a aucun transfert de ressources des pays développés aux pays en développement, c'est l'inverse qui est vrai. La mondialisation ne sert donc que les intérêts d'une minorité de l'humanité.

32. Il faut prendre des mesures afin de donner une utilité sociale aux forces déchaînées par la mondialisation et les mettre au service du développement durable de tous les peuples. Premièrement, il faut renforcer la capacité des institutions multilatérales de résoudre les problèmes liés au commerce, à la finance et au développement de manière cohérente. Deuxièmement, le fonctionnement des institutions responsables de la codification des règles de la mondialisation, à savoir le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Banque mondiale, devrait devenir plus démocratique et plus ouvert. Troisièmement, il faudrait s'efforcer sérieusement de résoudre le problème persistant de la dette, de l'accès aux technologies et du financement du développement. Quatrièmement, les règles du commerce international devraient tenir compte de l'écart considérable entre les capacités des pays en développement et celles des pays développés dans la lutte pour les marchés mondiaux. Cinquièmement, lors de l'étude des rapports entre mondialisation et développement durable, il faudrait mettre l'accent sur la définition et la mise en oeuvre de mesures favorisant simultanément les trois piliers du développement durable.

33. **M. Rahman** (Malaisie) déclare que la Malaisie a vivement critiqué les graves séquelles dues au déchaînement de la mondialisation dans les économies

des pays en développement, qui sont exposés à une aggravation de leur pauvreté et de leur marginalisation. La crise financière asiatique qui a durement éprouvé les économies des pays de la région est une preuve flagrante qu'il est nécessaire de contrôler et d'équilibrer la mondialisation alors que la communauté internationale s'achemine vers la liberté des échanges et une libéralisation accrue.

34. La Malaisie ne doute pas que la mondialisation soit irréversible et qu'elle caractérisera l'ordre économique mondial présent et futur. Il est donc urgent d'en gérer la dynamique. Pour créer un environnement mondial stable et prospère, et pour que tous soient gagnants, il est indispensable d'adopter des règles, des règlements, des accords internationaux et des conventions. Une plus grande interdépendance est également nécessaire.

35. Il est encourageant que le débat mondial sur la mondialisation se soit matérialisé par d'importants sommets et conférences internationaux dont les participants ont défini des objectifs, des stratégies et des plans d'action pragmatiques. Toutefois, la Malaisie regrette que la mise en oeuvre de ces engagements, notamment des objectifs du Millénaire pour le développement, ait bien peu avancé. Les avantages de la mondialisation ne se sont pas concrétisés. Lorsqu'elle a eu des retombées positives, celles-ci n'ont pas été réparties équitablement dans et entre les pays. Très peu de pays en développement rempliront leur objectif de croissance d'ici à 2004. Si les pays développés ne prennent pas des mesures supplémentaires pour respecter leurs engagements et leurs obligations, la mondialisation ne pourra pas être gérée comme prévu dans le consensus mondial.

36. L'énorme fossé entre les pays développés et les pays en développement dans le domaine de la télématique doit être comblé de toute urgence. La Malaisie espère que l'initiative de l'Union internationale des télécommunications et du Secrétaire général de l'ONU d'organiser le Sommet mondial sur la société de l'information ira dans ce sens.

37. À leur XIIIe Conférence, les chefs d'État et de gouvernement des membres du Mouvement des pays non alignés se sont élevés contre la marginalisation croissante des pays en développement, qui sont privés des avantages de la mondialisation, et contre l'écart de revenu entre ces pays. À cet égard, il est nécessaire d'apporter aux pays en développement une assistance



continue afin qu'ils puissent mettre en place des capacités dans les domaines économique, technologique, commercial, industriel et institutionnel et de renforcer leur compétitivité sur le marché mondial. Il faut continuer d'encourager l'action du système des Nations Unies et des pays en développement dans ce domaine. Il faut également renforcer la participation des pays en développement aux décisions dans le domaine économique, en particulier dans les institutions financières et dans les organisations commerciales multilatérales. Les pays en développement représentant la majorité des pays qui participent aux négociations commerciales et économiques, ce sont eux qui en souffrent ou en bénéficient le plus et, à ce titre, leurs opinions et leurs inquiétudes ne sauraient être perdues de vue.

38. La Malaisie, comme d'autres pays en développement, croit en la dynamique du libre-échange, de l'ouverture économique et des mécanismes du marché. Toutefois, elle estime que la liberté des échanges doit suivre des règles du jeu uniformes pour que les pays en développement en tirent eux aussi profit. L'action internationale en faveur du développement devrait donc mettre l'accent sur la création d'un environnement économique international porteur pour les pays en développement.

39. **M. Kondakov** (Fédération de Russie) fait observer que la mondialisation, qui est imprévisible et irrégulière, représente un poids supplémentaire pour l'économie mondiale, aggrave les inégalités sociales et économiques entre les États et, dans un monde interdépendant, constitue le terreau de crises potentielles dans de nombreuses régions. Non seulement ce phénomène aggrave les problèmes de sécurité internationaux actuels mais il crée de nouveaux risques et de nouveaux enjeux.

40. La Fédération de Russie estime qu'une gestion efficace de la mondialisation capable de neutraliser ses effets néfastes et d'accentuer ses avantages ne sera possible que si la communauté internationale adopte une approche collective et systématique. L'ONU, qui est l'organisation la plus universelle et la plus représentative, peut coordonner cette action.

41. Améliorer la gestion de la mondialisation exige une meilleure coordination de l'action internationale dans les domaines monétaire, financier, commercial et économique, ainsi qu'en matière d'investissement. L'aboutissement des mesures qui seront prises à cette

fin dépendra dans une large mesure du dialogue inspiré par le Consensus de Monterrey entre l'ONU, les institutions de Bretton Woods et, ce qui est indispensable après l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún, l'OMC.

42. L'aide qu'apporte l'ONU aux pays en développement et aux pays en transition afin qu'ils puissent tirer parti de la mondialisation en s'intégrant dans l'économie mondiale, tout d'abord en ce qui concerne le commerce international et les investissements extérieurs, est de plus en plus importante. La Fédération de Russie partage l'avis du Secrétaire général exprimé dans son rapport, selon lequel le domaine qui offre le plus gros potentiel reste le Programme de Doha pour le développement. En effet, transformer l'OMC en une organisation vraiment universelle faciliterait grandement le processus d'intégration. Elle maintient que l'accession des nouveaux membres à l'OMC devrait être non discriminatoire.

43. En l'absence d'intégration régionale, les mécanismes réglementaires dans le domaine du commerce international ne pourront fonctionner efficacement. Récemment, la signature d'un accord établissant un espace économique commun entre les dirigeants du Bélarus, du Kazakhstan, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine a fourni un exemple positif dans ce domaine. La Fédération de Russie espère que ce « Groupe des quatre » constituera une nouvelle force d'intégration dans l'ancien territoire soviétique.

44. L'une des particularités de la mondialisation est qu'elle renforce le rôle du secteur privé dans l'économie et a fait du secteur des entreprises un moteur du développement. L'application intégrale des objectifs définis lors des conférences de Monterrey et de Johannesburg dépend de la participation du secteur privé et des autres parties prenantes, dans un effort commun. La Fédération de Russie est convaincue que l'ONU est le cadre le plus adapté pour établir des partenariats assurant une coordination entre les travaux des partenaires, un équilibre entre leurs intérêts, plus de transparence, un suivi des responsabilités de chacun et le respect des objectifs de l'Organisation. Elle appuie sans réserve le renforcement des liens entre l'ONU et le secteur privé.

45. Toutefois, la Fédération de Russie estime qu'on ne peut faire entièrement confiance à la main invisible du marché car, si l'État ne réglemente pas son action,

celle-ci peut se transformer en une poigne de fer. Les stratégies nationales et internationales doivent tenir compte des aspects sociaux de la mondialisation.

46. Par ailleurs, la Fédération de Russie partage l'avis exprimé par le Secrétaire général, selon lequel il convient d'approfondir le débat sur la mondialisation en examinant de manière plus détaillée les aspects spécifiques. Le rapport sur la mondialisation qui sera présenté l'an prochain pourrait ainsi être axé sur les questions institutionnelles et systémiques.

47. **M. Balarezo** (Pérou), s'exprimant au nom des États membres du Groupe de Rio (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela), dit que l'une des principales conclusions des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies a été qu'il fallait gérer la mondialisation de manière à ce qu'elle renforce la lutte contre la pauvreté et la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, les années passant, le Groupe de Rio constate avec inquiétude qu'un grand nombre de pays en développement restent en marge et ne bénéficient pas des avantages de la mondialisation et de l'interdépendance. Si certains pays ont su s'adapter aux changements provoqués par la mondialisation, le retard technologique des pays en développement par rapport aux pays développés et l'écart entre leurs revenus n'ont cessé de s'accroître.

48. Pour continuer à favoriser le développement dans la mondialisation et l'interdépendance, il faut remédier aux incohérences et aux déséquilibres dans différents domaines des relations économiques internationales. Le représentant rappelle qu'à cette fin, la communauté internationale a convenu de renforcer la participation des pays en développement à la prise de décisions dans le cadre des organisations et des réunions économiques internationales; de rendre plus transparents les systèmes financier et monétaire internationaux; d'adopter des mesures efficaces et novatrices pour mobiliser des ressources en faveur du développement et de la démocratie; d'améliorer la cohérence entre les politiques internationales économiques et de développement; de lutter contre les déséquilibres dans le domaine commercial; d'inverser le solde négatif des transferts qui fait que les pays en développement financent les pays développés; de mettre en oeuvre des politiques sociales solides et de fonder le processus de

réforme du système financier international sur une base réellement multilatérale et sur les intérêts des pays en développement.

49. Le Groupe de Rio estime que l'ONU joue un rôle central dans la promotion d'une politique mondiale cohérente dans un contexte de mondialisation et d'interdépendance. Rappelant la résolution 57/270 B de l'Assemblée générale sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, le Groupe estime qu'elle constitue un bon point de départ pour assurer la mise en oeuvre des objectifs adoptés par la communauté internationale en vérifiant l'état d'avancement de leur réalisation. Il faut intensifier cette action, notamment en déterminant comment le système des Nations Unies peut aider à mettre la mondialisation au service du développement.

50. **Mme Al-Saie** (Bahreïn) dit que la communauté internationale doit prendre des mesures pour faire de la mondialisation une force au service de l'humanité tout entière et pour que tous les pays en tirent profit équitablement et puissent réaliser les objectifs du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. En mettant les technologies au service de leur développement économique et social, les pays développés ont récolté les avantages de la mondialisation et se sont assurés un accès aux marchés mondiaux.

51. Toutefois, les pays en développement étant moins compétitifs, notamment dans les domaines des technologies et de l'informatique, des investissements et des ressources humaines, ils ont été écartés de ces avantages et risquent de ne connaître de la mondialisation que ses effets négatifs. Pour faire face à ces effets néfastes, ces pays doivent prendre, au niveau national, des mesures favorisant l'équité, la démocratie, la transparence et une bonne gouvernance, tout en promouvant les partenariats entre le secteur privé et le secteur public. Les gouvernements doivent également définir le rôle concret du secteur privé dans le développement.

52. La communauté internationale doit appuyer l'action des pays en développement en mettant les technologies au service du développement, en leur fournissant un soutien financier, en trouvant une solution viable à leur endettement extérieur, ainsi

qu'en réduisant les tarifs douaniers. Elle doit permettre aux pays en développement d'intégrer le système commercial multilatéral.

53. Bahreïn met au point une stratégie de développement au service de ses intérêts nationaux et visant à surmonter la récession économique mondiale, notamment par des réformes économiques et politiques. La Constitution a été amendée en février 2002 et un Conseil national a été établi. Le droit de vote a été accordé aux femmes. En outre, une cour constitutionnelle a été créée. Dans son rapport sur le développement humain de 2003, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a cité ces réformes en exemple.

54. L'échec de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún oblige la communauté internationale à reprendre les négociations et à renforcer sa coopération en faveur du développement durable.

55. **M. Bodini** (Saint-Marin) compare la mondialisation à un raz de marée ne pouvant être ni maîtrisé ni arrêté. Saint-Marin, qui est la plus vieille république au monde, a dû s'adapter aux changements entraînés par ce phénomène. S'il est vrai qu'à court et à moyen terme, la mondialisation comporte des écueils pour certaines régions du monde, il faut admettre qu'à plus long terme, elle ne peut et ne doit pas être enrayée. Il faut faire en sorte que les fruits de la mondialisation soient répartis de manière équilibrée entre les pays développés, les pays en développement et les pays les moins avancés, qui devraient tous en bénéficier, notamment grâce à la libre circulation des matières premières, de la main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée, des capitaux, des produits finis et des idées.

56. Saint-Marin estime qu'il revient aux collectivités locales et aux gouvernements de réaliser ces ajustements avec réalisme. Chaque pays doit mettre en valeur ses atouts pour devenir robuste du point de vue économique. Pour que la communauté internationale puisse fournir une aide durable et crédible, tous les pays doivent prendre leur destinée en main.

57. Saint-Marin se félicite de l'adoption du Consensus de Monterrey et des objectifs du Millénaire pour le développement. Les progrès observés en Chine et en Inde sont instructifs et constituent un exemple frappant. Le fait que certains autres pays souffrent n'est pas uniquement dû à la mondialisation mais aussi

au passage de régimes répressifs et d'économies fermées à des régimes démocratiques et des économies libéralisées. Cette transition n'est pas encore terminée.

58. Il est compréhensible que les pays industrialisés souhaitent protéger et subventionner leurs agriculteurs, qui sont un des piliers de la structure sociale. Ils ont le devoir de protéger non seulement leurs agriculteurs mais aussi l'environnement, le paysage et l'histoire de leur pays. Toutefois, Saint-Marin estime qu'il incombe aux pays développés d'aider les pays en développement en leur donnant les moyens de s'adapter à la mondialisation. Les pays développés et les organisations internationales doivent également encourager les pays en développement et les pays les moins avancés à mettre en valeur les créneaux où ils ont un avantage concurrentiel. Ce processus pourrait être financé, en partie, par les pays développés, sous la surveillance des organisations internationales.

59. **M. Dasmunsi** (Inde) dit que la mondialisation, qui devait apporter une croissance soutenue et équitable à toutes les nations, a des effets inégaux et les disparités existent entre les pays, voire à l'intérieur du même pays. Il est nécessaire de se pencher sur les problèmes particuliers des pays en développement, notamment en ce qui concerne la baisse de l'investissement étranger direct, l'absence d'une assistance extérieure qui pourrait contribuer au succès des réformes, et la nécessité d'un environnement économique international propice et d'une action concertée pour une plus grande intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Il faut également des programmes énergiques d'élimination de la pauvreté et de développement prioritaire des infrastructures, notamment l'énergie et le transport. L'Inde espère atteindre un taux annuel de croissance de 8 % en 2007 en tirant parti des effets positifs de la mondialisation. Les participants au Sommet du Millénaire ont voulu que la mondialisation devienne une force positive et la communauté internationale a fixé un cadre axé sur le développement pour une croissance économique soutenue et le développement durable pour tous. Il est nécessaire de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour traduire ces engagements en action concrète, notamment grâce à l'accès aux technologies. S'agissant de la promotion de modes de consommation et de production durables, les pays développés doivent montrer l'exemple, compte tenu du principe de responsabilités communes mais différenciées.

60. L'Inde estime qu'il est nécessaire de faciliter l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui ont un potentiel énorme pour le développement dans quasiment tous les secteurs de l'activité nationale. L'Inde s'est fixé comme objectif de mettre l'informatique à la portée de tous en 2008 et espère qu'il sera possible de régler le problème mondial de la fracture numérique, notamment à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information.

61. La mondialisation a également des effets sur les migrations et les entreprises opérant désormais dans un contexte international, des mesures de contrôle de l'immigration peuvent faire l'effet d'obstacles non tarifaires. L'Inde estime donc que les pays développés devraient faire preuve de plus d'ouverture et autoriser la liberté de mouvement des personnes au même titre que pour les capitaux, les biens et les services. La création d'emplois est indispensable pour améliorer la qualité de vie dans les pays en développement et les pays développés doivent prendre des mesures pour supprimer les subventions agricoles et permettre un plus large accès aux marchés aux pays en développement. Les conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies ont été l'occasion de définir une conception commune de la mondialisation. Il est nécessaire de lui donner un visage humain pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire, et l'ONU a un rôle unique à jouer à cet égard.

62. **Mme Freudenschuss-Reichl** [observatrice de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit que les inégalités entre pays en termes de progrès technologique, de participation aux échanges mondiaux, de croissance économique et d'emploi sont la cause du mécontentement à propos de la mondialisation. Les effets de cette dernière sont répartis inégalement et les pays ne sont pas tous convenablement préparés pour les progrès économiques et technologiques et les conditions de plus en plus instables de l'économie mondialisée. Certains pays ont des problèmes structurels qui les empêchent de diversifier leur production et réduire leur vulnérabilité aux chocs internationaux, tout en restant autonomes par rapport aux forces extérieures. Il est nécessaire de disposer d'un système commercial et financier mondial qui favorise le développement, en tenant compte du rôle de l'État et des structures et

capacités spécifiques de chaque pays. Il est nécessaire de reprendre les négociations commerciales multilatérales dès que possible pour réduire les déséquilibres du système commercial mondial actuel.

63. Une approche intégrée fondée sur des initiatives et programmes concrets est donc nécessaire pour aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, et les pays développés doivent fournir une assistance technique et financière à l'appui de ces initiatives. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel contribue à cet effort et participe au renforcement des capacités dans les pays en développement, favorise la coopération technique et les programmes de transfert de technologie, concentre son assistance sur les pays les plus démunis, favorise le développement des petites et moyennes entreprises et encourage les programmes respectueux de l'environnement. En mettant l'accent sur le développement industriel, l'ONUDI aide les pays à procéder aux changements structurels nécessaires et elle entend poursuivre son action, convaincue qu'il est urgent de réévaluer le processus de mondialisation pour éviter l'aggravation des déséquilibres actuels.

64. **M. Zhang Yishan** (Chine) dit que la mondialisation a accru les liens et l'interdépendance entre les pays mais que ses effets sont répartis inégalement. Les écarts entre le Nord et le Sud et entre les pays riches et les pays pauvres s'agrandissent et alors que certains pays développés perçoivent les dividendes de la mondialisation, les pays en développement connaissent de graves problèmes comme la pauvreté, le manque de ressources financières, la charge écrasante de la dette, la détérioration des termes de l'échange et un faible niveau de développement technologique, qui les marginalisent encore davantage et peuvent même menacer leur stabilité sociale. La question est donc de parvenir à un développement commun, de façon à ce que la mondialisation devienne une force positive pour tous. La communauté internationale doit mettre au point une stratégie de gestion de la mondialisation, reposant notamment sur une réforme du système économique mondial, le respect du multilatéralisme et des principes de justice, de démocratie et de primauté du droit, l'accroissement du droit à la participation et à la prise de décisions des pays en développement et l'ONU devrait jouer un rôle central dans la gestion et la réglementation de la mondialisation. Il est important de s'attacher au rôle des échanges et il est inquiétant qu'il existe encore de

nombreuses distorsions et pratiques injustes qui entravent les efforts des pays en développement pour atteindre les objectifs fixés. La communauté internationale doit considérer les questions commerciales dans la perspective du développement et ouvrir les marchés aux produits des pays en développement afin de promouvoir le développement sain du commerce international. Les politiques nationales doivent s'accompagner d'une coopération internationale dynamique, dans un environnement international propice aux partenariats. Par ailleurs, il est nécessaire de promouvoir les progrès de la science et de la technique et de réduire la « fracture numérique ». La communauté internationale doit fournir une assistance aux pays en développement dans les domaines scientifique et technique pour leur permettre de bénéficier des nouvelles technologies.

65. **M. Richardson** (Saint-Kitts-et-Nevis), au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que certains pays s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale alors que d'autres sont marginalisés. Le défi est donc de mieux gérer la mondialisation, dans un esprit de réel partenariat, pour promouvoir un développement équitable et durable pour tous. La Communauté des Caraïbes repose sur le principe même de l'intégration croissante des économies, en particulier par le commerce et les flux financiers, ainsi que par les mouvements transfrontières de personnes et de connaissances. Les économies en développement de petits États vulnérables comme ceux des Caraïbes sont plus exposées aux effets négatifs de la mondialisation et les pays de la CARICOM ont pris des mesures ambitieuses pour les réduire en mettant en place des mécanismes visant à renforcer la compétitivité économique et en appliquant des politiques macroéconomiques prudentes dans une perspective d'intégration régionale.

66. La CARICOM estime que le rôle de l'ONU doit être renforcé et que l'Université des Nations Unies doit entreprendre des travaux de collaboration avec des institutions des pays en développement, en particulier dans les petits États insulaires en développement. Elle insiste aussi sur la nécessité des partenariats et réaffirme son attachement au multilatéralisme. Pour que la mondialisation devienne une force positive pour tous, comme le veut la Déclaration du Millénaire, la coopération est nécessaire au niveau international et l'investissement étranger direct a le potentiel de contribuer au développement, non seulement par les

transferts de capitaux physiques mais également de technologies. Les problèmes de sécurité ont eu des répercussions négatives sur le commerce, les envois de fonds des migrants et le tourisme, facteurs qui contribuent à la croissance économique de la région et les pays de la CARICOM veulent contribuer à la recherche d'une solution viable. Dépendante des migrations sur le plan économique, la CARICOM appuie la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leur famille, qui est entrée en vigueur en juillet 2003. Consciente du problème des migrants illégaux, elle estime que des initiatives de réduction de la pauvreté et de développement durable dans les pays d'origine pourraient contribuer à régler le problème. Autre aspect négatif, le problème des drogues illicites, et la CARICOM se félicite de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et appelle les États Membres à la ratifier. La CARICOM estime que l'ONU doit continuer de jouer un rôle de premier plan pour recenser les problèmes et contribuer à l'établissement des partenariats nécessaires entre le monde développé et le monde en développement.

67. **M. Shameem** (Suriname) dit que tous les peuples devraient avoir le droit de participer à la gestion et à l'administration de la mondialisation et de l'interdépendance et de leurs manifestations ayant un impact global, selon le principe des responsabilités partagées et dans un cadre multilatéral. Le Suriname entérine tout à fait la vision présentée dans la Déclaration du Millénaire, qui repose sur l'idée d'une gestion de la mondialisation au nom des peuples pauvres, afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le domaine du développement économique et plus particulièrement des questions commerciales, les vues des pays en développement ne sont pas toujours prises en considération comme elles le devraient. Le résultat est que les décisions prises tendent à refléter les intérêts d'un nombre trop limité de pays et que le processus de décision est perçu comme inéquitable. Rendu plus juste et plus équitable, le système commercial serait favorable à l'épanouissement de la personne humaine dans la dignité et contribuerait beaucoup à la solution des nombreux problèmes de développement qui se posent à la plupart des pays. Parmi ces problèmes figurent les conflits, les déplacements de réfugiés, la violation des droits de l'homme, la criminalité internationale, le commerce illicite de drogues, la

propagation du sida, la dégradation de l'environnement, qui sont autant de causes de pauvreté et d'inégalité. Les pays en développement doivent pourvoir à leur développement social, mais atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement demeure une tâche redoutable. Le Suriname travaille étroitement avec plusieurs organismes des Nations Unies (PNUD, UNICEF, OMS) et a fait de notables progrès vers la réalisation des objectifs en question. À cet égard, il constate que l'on ne peut se passer des Nations Unies.

68. **M. Martirosyan** (Arménie) dit que les raisonnements relatifs à la mondialisation marquent la rhétorique de notre temps. Au cours des 15 à 20 dernières années, les débats sur la mondialisation et son impact, et sur des thèmes tels que la pauvreté et l'inégalité, ont rapidement polarisé les attitudes des décideurs, du public et des chercheurs sur le phénomène désigné et déguisé sous ce terme. La mondialisation est-elle la cause réelle de l'inégalité? Le retard économique de la périphérie est-il la conséquence de son exploitation par un centre développé ou est-elle au contraire la conséquence des structures internes, de formation des économies émergentes? Dans quelle mesure le développement du centre et celui de la périphérie sont-ils réellement interdépendants? Ces questions sont devenues une question idéologique de premier plan qui caractérise notre temps, car la réponse détermine ce que sera l'engagement d'un homme politique ou d'un chercheur. Au cours des 20 dernières années, les mécanismes de la mondialisation ont substantiellement changé. Le rôle de la force militaire dans l'obtention par les pays postindustriels de positions dans les pays en développement a nettement diminué et continue à s'amenuiser. La mondialisation, qui initialement était de nature politique, devient de plus en plus une question financière et économique. De ce fait, l'efficacité de l'exercice par les pays occidentaux de leur influence sur les régions périphériques est considérablement plus grande qu'auparavant. Or, les dernières décennies ont vu des pays apparemment assez forts ne pas être capables d'assurer une croissance stable et demeurer isolés.

69. On peut estimer pourtant que la mondialisation est un moyen efficace de lutter contre la pauvreté. Il ne fait pas de doute qu'elle ne se fait pas sans heurts. Il reste dans les faits plusieurs questions majeures à résoudre : d'abord, il est nécessaire de s'opposer de

manière efficace et constructive aux aspirations protectionnistes des pays développés, car ces aspirations, actuellement, bloquent l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Cette thèse est devenue un truisme. Et pourtant les pays développés ont reconnu la nécessité d'accroître leur aide au développement, d'ouvrir leur marché, de résoudre le problème des subventions, tandis que les pays en développement ont dû eux-mêmes s'engager à renforcer leur capacité et à améliorer leurs institutions. La seconde condition de l'utilisation du potentiel de la mondialisation est la création d'institutions. On peut faire valoir, comme certains chercheurs, que la croissance économique soutenue doit venir de l'amélioration des institutions et de la conduite des affaires publiques (la « gouvernance ») et de la réduction de la corruption, et non pas seulement de l'aide. Il est évident que l'accélération de la croissance est un phénomène beaucoup plus complexe que la simple accumulation des usines, des équipements, de routes et des ponts. Les facteurs « intangibles » doivent intervenir et le capital peut bien être abondant dans le pays, il n'y a pas de développement si les droits de propriété ne sont pas soigneusement protégés et si la société n'a pas un système judiciaire fonctionnel. C'est pourquoi beaucoup de pays qui s'attendaient à une croissance rapide ne l'ont pas vue se concrétiser.

70. Un autre problème tient au rôle crucial de la connaissance dans la transformation des économies à la phase postindustrielle. Contrairement à la richesse monétaire, l'acquisition des connaissances est un processus long et compliqué. L'inégalité sociale apparaît comme le résultat d'un accès inégal à l'éducation et c'est le manque d'éducation qui produit des citoyens de seconde classe. Pour la première fois dans l'histoire, l'inégalité serait le résultat des efforts personnels de chacun et, pour cette raison, selon les conceptions traditionnelles de la justice, la nouvelle inégalité ne saurait être considérée comme injuste. L'inégalité de revenu engendrée à long terme par l'inégalité d'aptitudes intellectuelles et de connaissances est plus difficile à condamner que celle qui résulte d'autres facteurs. Comparée aux époques antérieures, à notre époque, l'intensification de l'inégalité est de nature qualitativement différente et, malheureusement, le processus paraît inévitable. Dans cet esprit, la mondialisation n'est pas la cause d'un développement inégal, et elle ne peut être un moyen décisif d'y remédier. C'est pourquoi, actuellement, l'objectif ne semble plus être de réduire les inégalités

économiques entre les pays développés et en développement, mais simplement de sortir les pays en développement de la pauvreté. Ce déplacement d'accent fait ressortir un problème important : dans quelle mesure, dans les conditions actuelles, la croissance rapide des pays les moins avancés pourra-t-elle vraiment diminuer l'inégalité mondiale? Dans ce contexte, il est essentiel de prêter l'attention voulue à la promotion et à la protection des droits économiques, sociaux et culturels, seuls capables de relever les défis de la mondialisation et de permettre à tous de profiter effectivement de ses avantages.

71. **M. Kamyab** (République islamique d'Iran) dit qu'un regard rapide sur les tendances du commerce et de l'investissement mondial montre une baisse globale du niveau des échanges et des mouvements de capitaux, deux forces majeures de la mondialisation. Le taux de croissance des échanges continue à diminuer. Les flux mondiaux de capitaux ont fortement baissé et l'investissement étranger direct, source majeure de financement extérieur des pays en développement, a lui aussi fortement baissé. Les investissements de portefeuille et les prêts des banques commerciales sont devenus négatifs. Ces investissements, d'ailleurs, restent fortement concentrés dans un petit nombre de pays, tandis qu'un nombre très grand de pays en développement sont pratiquement en dehors des systèmes financiers et commerciaux. Il y a donc une vive concurrence pour l'obtention de capitaux et pour l'obtention des avantages du système commercial multilatéral. L'apparition de techniques nouvelles, en particulier la télématique, a ouvert de nouvelles perspectives de croissance économique, de développement durable, d'élimination de la pauvreté. Pourtant, le fossé numérique, s'il se rétrécit parfois, demeure le plus souvent béant et s'élargit même entre pays développés et pays à faible revenu.

72. Il ne fait pas de doute que les liens entre mondialisation, croissance économique et pauvreté sont complexes, mais certaines conclusions sont parfois des simplifications excessives. Il est donc impératif d'élaborer des mesures statistiques et des indicateurs permettant d'analyser ces liens avec précision. Ce qui est au coeur du débat sur la mondialisation n'est autre que l'énorme potentiel qu'offre le phénomène, dans ses divers aspects, et qui n'a pas encore été vraiment valorisé pour éliminer la pauvreté et assurer le développement. Il faut envisager

diverses options, diverses solutions qui permettraient d'éviter la marginalisation d'un nombre élevé de pays en développement dans l'économie mondiale et de combler le fossé numérique. La mondialisation doit servir le développement, et ses composantes économiques et technologiques doivent contribuer à la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté, dans l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut garder à l'esprit les liens de plus en plus étroits entre commerce, finance et technologie, principaux éléments de la mondialisation, et veiller à la cohérence du système monétaire, du système financier et du système commercial, et leurs relations avec le développement, et c'est là le thème essentiel des conférences internationales récentes, notamment celles sur le financement du développement.

73. Il semble exister plusieurs options pour répondre aux divers enjeux de la mondialisation et étendre les avantages aux pays encore marginalisés. Cependant, le seul cadre concevable, à cet effet, est le partenariat international pour le développement. Il doit inclure tous les acteurs. En outre, on comprend mieux désormais que les capacités institutionnelles, au niveau mondial, ne peuvent actuellement résoudre les problèmes que soulèvent les corrélations et la cohérence des différents éléments du développement. La création de nouvelles capacités institutionnelles dans les diverses institutions et la refonte de leurs relations sont nécessaires pour permettre à la « gouvernance » mondiale de réaliser tous les avantages de la mondialisation. Le représentant de la République islamique d'Iran est notamment favorable à la création de forums internationaux des innovations technologiques qui aideraient à fixer les priorités de la recherche pour répondre aux besoins technologiques et télématiques des pays en développement.

74. S'agissant des échanges commerciaux et des flux de capitaux, le dialogue de haut niveau a été l'occasion d'examiner divers aspects du financement du développement mais il faut bien rappeler le rôle essentiel du commerce comme principale source de financement extérieur du développement. L'accès aux marchés des produits qui intéressent les pays en développement et l'augmentation de la valeur ajoutée et du contenu technologique de leurs exportations, de même que leur intégration dans le système commercial international, contribueraient beaucoup à la création de capacités dans les pays en développement et les

aideraient à tirer tout le parti possible de la mondialisation et à résoudre les problèmes qu'elle pose. De plus, les subventions à la production des pays développés et le soutien au secteur agricole obligent, afin de maintenir leurs revenus devant la baisse mondiale des cours, les pays en développement à porter leur production à des niveaux qui se traduisent souvent par une exploitation abusive de leurs ressources naturelles. L'élimination par les pays développés de toutes les subventions agricoles qui font obstacle à l'entrée des importations compétitives provenant des pays en développement contribuerait beaucoup à la dépaupérisation et au développement durable.

75. **M. Panupong** (Thaïlande) dit que l'inégalité mondiale des revenus et la pauvreté dans le monde ont atteint des niveaux critiques. En outre, on constate une augmentation de l'inégalité dans beaucoup de pays. S'il n'y a pas à cet égard de causalité simple, la pauvreté, le sous-développement, l'exclusion sociale offrent des terrains fertiles à la criminalité organisée, à la corruption, au terrorisme, au trafic de marchandises illicites et à la traite des personnes. Comme la mondialisation n'est pas près de disparaître, la question est de savoir comment la gérer de façon que le développement contribue réellement à une réduction de la pauvreté. Les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises doivent prendre des mesures nouvelles pour s'assurer que les politiques suivies dans les domaines de la finance, du commerce, de la science et de la technologie, de la démographie et des migrations contribuent bien à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale par la participation aux grandes décisions des instances mondiales.

76. Le droit au développement s'accompagne de responsabilités. La stratégie de développement de la Thaïlande consiste à trouver un bon équilibre entre les facteurs intérieurs et les facteurs exogènes de croissance, dans l'économie mondialisée. Le Gouvernement a adopté un modèle de développement centré sur l'homme, une politique « des deux filières », la première qui sert à attirer l'investissement étranger direct et à accroître les exportations, et la seconde qui vise à renforcer l'économie locale et les secteurs productifs par le développement durable. Ce modèle a été couronné de succès, et l'économie thaïlandaise,

depuis la fin de la crise financière asiatique, obtient des résultats qui sont les meilleurs de la région.

77. La création de capacités est un aspect essentiel de la politique suivie par le Gouvernement, qui recherche une interaction novatrice entre la télématique et les ressources et connaissances traditionnelles intérieures, comme moyen de promouvoir le développement et de dégager de nouvelles sources de revenus. La technologie moderne n'est nullement incompatible avec le développement de l'économie locale. Au contraire, elle stimule la production intérieure à tous les niveaux. Mais le rythme extrêmement rapide, actuellement, des transformations technologiques et économiques appelle une action urgente à l'échelle mondiale pour combler le fossé numérique; pour cela il est essentiel que les pays en développement aient un accès effectif à l'information et aux connaissances. L'introduction de la télématique dans les stratégies nationales de développement serait un moyen puissant de brûler les étapes, notamment dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. Ces questions seront traitées au Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra bientôt à Genève.

78. Il faut mettre à profit les avantages de la mondialisation pour valoriser encore les ressources humaines, en particulier en offrant un accès universel à une éducation de qualité et à des soins de santé adéquats. À cette fin, la Thaïlande est favorable à la création d'un fonds pour les biens publics mondiaux, qui aiderait les pays en développement à appliquer des politiques qui auraient des retombées avantageuses pour l'ensemble du monde, en traitant des questions telles que la prévention du terrorisme et du trafic des marchandises illicites ou encore l'accès à un prix raisonnable aux médicaments contre le sida et aux autres grandes épidémies.

79. **Mme Mammadova** (Azerbaïdjan) dit que la mondialisation, pour la communauté internationale comme pour les pays en développement, est à la fois un problème et une chance, celle de contribuer à l'avènement d'un monde fondé non plus sur la domination et la dépendance mais sur l'égalité. Le terme mondialisation a des connotations variables, d'où des interprétations divergentes de la part des nations et des gouvernements. Il faut donc mieux cerner le phénomène et recueillir les enseignements des pays qui ont su l'utiliser pour leur prospérité.



80. Le phénomène comporte plusieurs aspects qui concernent de près l'Azerbaïdjan. Le commerce est une manifestation de l'interdépendance économique, et la politique commerciale d'un pays doit reposer sur sa stratégie de développement et sa volonté de réduire la pauvreté et sur les principes d'une bonne gouvernance et de l'élimination de la corruption. Les productions des pays pauvres doivent parvenir aux marchés mondiaux et il faut investir dans le capital humain, par l'éducation. Ces deux aspects nécessitent une assistance technique et financière extérieure. Pour que la division du travail contribue au bon fonctionnement des marchés, l'accès aux marchés ne devrait pas se borner aux capitaux, à la technologie, aux importations, mais aussi porter sur la valorisation des ressources humaines. Pour attirer les capitaux, les autorités doivent créer un environnement économique facilitateur et en particulier favorable aux investissements. L'Azerbaïdjan se place assez bien à cet égard parmi les pays en transition.

81. Le transfert de connaissances et de technologie contribue beaucoup à la mondialisation car l'investissement étranger apporte avec lui des innovations techniques. C'est dire l'importance de l'échange de connaissances spécialisées sur les méthodes de production et les techniques de gestion, les marchés d'exportation et les politiques commerciales, qui doivent contribuer à la création de valeur ajoutée dans les pays en développement. Il faut par ailleurs éviter la pollution transfrontière en s'inspirant des conventions internationales telles que celles de Helsinki sur les effets transfrontières des accidents industriels (1992), et de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination (1989).

82. La coopération et le commerce régionaux sont de puissants instruments pour une utilisation rationnelle des ressources de nature à contrecarrer les effets négatifs de la mondialisation. L'Azerbaïdjan est présent dans les organisations économiques régionales et dans les grands ouvrages régionaux. Le pays est désireux d'exploiter les possibilités de la coopération interrégionale par la construction d'un oléoduc entre la mer Caspienne et la Méditerranée (BTC, entre Bakou, Tbilissi et Ceyhan) et d'un gazoduc (BTE, Bakou, Tbilisi, Erzurum). Cette mise sur le marché des hydrocarbures de la Caspienne devrait servir non seulement la coopération régionale mais également

développer de nouvelles structures d'offre et diversifier les filières d'offre de l'énergie dans la région.

83. Les débats de la Deuxième Commission montrent qu'il existe une convergence frappante entre les préoccupations et les besoins des pays en développement, et, pour répondre à ces besoins, il est impératif de veiller à l'application des engagements souscrits au Sommet du Millénaire et aux Sommets de Monterrey et de Johannesburg et de reprendre avec succès le cycle de négociations commerciales de Doha.

84. Mais il demeure que la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme sont des conditions fondamentales d'une bonne application de la mondialisation au développement et à la prospérité.

85. **M. Djumala** (Indonésie) dit que, nonobstant les niveaux différents de développement et de richesse atteints par les pays en développement et les pays développés, on constate une progression sans relâche de l'humanité vers la mondialisation, rendue possible par l'avènement de la télématique. Les Nations Unies ont à cet égard joué un rôle essentiel. L'ONU est en effet une force unificatrice qui crée un sentiment de citoyenneté mondiale. Grâce au système des Nations Unies, le monde a pu répondre de façon cohérente aux grands problèmes complexes du monde moderne. Sans une authentique coopération, sans une volonté politique des pays développés comme des pays en développement, la mondialisation pourrait conduire, si elle était mal gérée, à une aggravation des inégalités entre pays et à une captation des avantages de la prospérité par quelques-uns. Si elle est bien gérée, au contraire, elle peut entretenir durablement la croissance économique et assurer la stabilité financière internationale.

86. La coopération doit se faire dans un cadre multilatéral. Il faut faire l'usage le plus actif possible de tous les forums multilatéraux du système des Nations Unies, pour faire entrer dans la réalité un système commercial et financier favorable au développement, sensible aux besoins et aux préoccupations des pays en développement, et il faut, dans cet esprit, assurer une collaboration plus étroite entre les Nations Unies, en particulier la CNUCED, l'OMC, les institutions de Bretton Woods et les différents acteurs, pour s'assurer que le commerce remplit bien ses promesses comme moteur de la croissance, condition de l'élimination de la misère et de la création d'un environnement favorable à la

prospérité. Des partenariats doivent rassembler le secteur privé, les ONG et la société civile dans cet effort collectif pour tirer le meilleur parti possible de la mondialisation, et en éviter les conséquences économiques et sociales néfastes. Plusieurs études montrent qu'il manque environ 50 milliards de dollars par an pour que les pays en développement puissent réaliser leur développement et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015. Il faut donc une nette augmentation de l'APD qui doit atteindre 0,7 % du PNB des pays développés. Il faut également éliminer certaines dettes irrécupérables, qui alourdissent le fardeau qui pèse sur les pays en développement.

*La séance est levée à 13 h 5.*

87. D'autres aspects du processus de mondialisation retiennent l'attention : le fossé numérique, la criminalité transnationale organisée, la corruption, le problème complexe des migrations internationales, la dégradation de l'environnement, qui appellent tous une action immédiate et résolue. Il faut en particulier faciliter l'accès aux moyens télématiques, ce que devrait faciliter le Sommet mondial sur la société de l'information. La Convention contre la criminalité transnationale organisée a déjà été adoptée et la Convention contre la corruption le sera bientôt.

88. Pour conclure, il affirme que c'est uniquement dans le cadre multilatéral que la dynamique positive qui entraîne la technologie, les finances et le commerce sera maximisée pour rendre possibles des progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

89. **M. Khan** (Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination) fait la synthèse des observations riches et pertinentes faites par les délégations durant la séance et assure la Commission que le débat a été fécond car il a montré les étroites corrélations entre les grands problèmes de la mondialisation, dont l'impact ne touche pas seulement l'économie, mais aussi les peuples, les sociétés, ce qui ne laisse pas d'avoir des implications quant au choix du programme de travail de la Commission. Il est partisan d'un examen collégial, décentralisé, du processus et des effets de la mondialisation dans les divers pays. Il espère que la richesse des débats se reflétera dans un projet de résolution qui sera présenté et qui devrait préciser formellement le programme de travail et le mandat de la Deuxième Commission.